

45th session of the UN Human Rights Council

Item 9: Interactive dialogue with the Working Group of Experts on People of African Descent

Delivered by: Karima Moummad – 30 September 2020

Déclaration conjointe¹

Nous remercions le groupe de travail pour l'excellent rapport qui met en lumière de nombreuses problématiques sur lesquelles il est enfin temps de passer à la vitesse supérieure.

En effet, les violences policières et le racisme systémique contre les afrodescendant-e-s et l'impunité qui entoure ces violences ne datent pas d'hier.

Devons-nous rappeler que l'affaire Rodney King, qui fit le tour du monde, a déjà bientôt 30 ans ?

Pourtant, rien n'a changé depuis.

En France, le cas d'Adama Traoré, tué par la police, et dont le groupe de travail s'était saisi dès 2017, traîne devant la justice depuis plus de quatre ans. Quatre ans pendant lesquels, non seulement aucun progrès n'a été effectué pour poursuivre les auteurs, mais de plus, quatre ans pendant lesquels la famille de la victime et leurs défenseur.es ont, elles et eux, fait face à un acharnement judiciaire sans précédent.

En effet, comme le déplore le groupe de travail dans son rapport, les violations des droits humains touchent non seulement les victimes de violences policières, mais également les manifestants pacifiques qui les défendent.

Mais nous rappelons que ces violations s'étendent bien au-delà des manifestations, affectant les personnes qui défendent les victimes de violences policières jusque dans leur vie privée, à coups de poursuites infondées et d'intimidations diverses.

Nous appelons ainsi la France à mettre un terme une fois pour toutes à ces pratiques, à s'assurer que les défenseur.es antiracistes puissent effectuer leur travail sans obstacle, et à s'assurer que des enquêtes transparentes et diligentes soient mises en place dans les cas de violences policières à caractère raciste.

Ceci serait le minimum exigible d'un pays se portant candidat au Conseil des droits de l'Homme.

Nous remercions le groupe de travail d'avoir recommandé à l'ONU de continuer à s'assurer que les Etats où de telles violations surviennent rendent des comptes. Nous demandons

¹ Comité Adama and International Service for Human Rights

ainsi au groupe de travail ce qu'il pense que le Conseil des droits de l'Homme pourrait faire pour que la France rende des comptes sur les violences policières à caractère raciste.

Merci.